



# Kourou et son histoire

## I. Kourou : une ville unique en son genre.

Devise : « Courroux passe, tout malheur finit quand on œuvre »

*Les armoiries de la ville représentent dans la bande oblique, un toucan ou « gros bec » qui symbolise la faune ailée, le baigneur qui a existé à Kourou et aux îles y est rappelé par un forçat portant une charge : un rocher, la fleur de lys et les serpents enroulés représentent quant à eux la royauté et la possession.*



Kourou est une ville unique en son genre par bien des aspects ...

Kourou se situe sur la façade du littoral de la Guyane un département français d'outre mer en Amérique du sud. La ville se trouve dans des zones marécageuses, prises entre les bras de la mer et du fleuve. La petite commune s'est toujours adonnée aux activités de la pêche et de la chasse car ce n'était à l'origine qu'une petite bourgade de **600** habitants peuplée d'agriculteurs et de pêcheurs, ce qui faisait le charme de la petite ville.

Kourou s'est développée sur un étroit cordon de sable. Beaucoup d'endroits ont dû être remblayés à cause des marécages pour construire la ville. Kourou est actuellement peuplée de **20.000** habitants (environ) une population très jeune qui ne cesse d'augmenter. Kourou est peuplée de Créoles guyanais, pourtant, seuls 18% de la population en 1999 était d'origine kourouciennne depuis plusieurs générations.

Il y a aussi des communautés d'Amérindiens, de Français de métropole, de Brésiliens, de Surinamiens, d'Haïtiens, de Chinois, de Libanais, de Péruviens, de Colombiens, d'Italiens qui se côtoient.

## II. Les traces d'un peuplement précolombien

La commune de Kourou fut habitée jusqu'à la fin du **XVII<sup>ème</sup>** siècle par les Galibis/ Kali'na (roches gravées, polissoirs ...). Le nom « Kourou » fut choisi par les indiens Galibis. Les Galibis étaient les premiers habitants de Kourou, à leur arrivée ils habitaient les savanes de la Caranabo, puis sur la pointe des roches. Les roches gravées de la Carapa témoignent de leur passage.

## III. Une colonisation catholique

C'est en **1710** que Kourou se trouve, pour la première fois, sous les feux de l'actualité avec la tentative de fixer, autour d'une mission de la compagnie de Jésus (ou jésuites) les populations fluctuantes et nomades des amérindiens de Guyane. En **1714** le père Lambard fit établir sa mission sur la rive droite du fleuve, à une lieue de son embouchure, veilla à sa destinée pendant plus de vingt ans, puis passa le flambeau à ses successeurs dont le révérend père O.REILLY, lequel du quitter la place, définitivement.

En 1762, ses protégés indiens se retirant alors dans la colonie du Surinam. Le parlement de Paris venait, en effet de supprimer l'ordre des jésuites avec l'accord de Louis XV.

#### **IV. Les îles et le bagne**

En 1600 plus de 17.000 colons se sont implantés à Kourou sur la Pointe des roches. Il y eut beaucoup de morts. Ces morts étaient dues à des fièvres telles que la fièvre jaune ou le paludisme. Les colons ont survécu en s'isolant aux îles, appelées pour l'occasion « Îles du Salut ». Kourou et la Guyane avaient à l'époque très mauvaise réputation, ils étaient surnommés « le cimetière des européens ». Les colons se sont installés aux îles du Salut pendant que d'autres périssaient à Kourou. Il existe trois îles : l'île royale l'île Saint-Joseph et l'île du diable où le capitaine Dreyfus connut la longue solitude de l'exil. Le bagne ferma en 1947. Les bâtiments consacrés au bagne, dans le quartier des Roches, furent démolis peu après la fermeture de celui-ci et remplacés par l'hôtel des Roches. Les derniers vestiges de cette partie de l'histoire de la ville est la Tour Dreyfus.



#### **V. Un village entouré de marécages : un aménagement complexe**

La petite ville était au départ une ville entourée de marécages. Peu d'endroits étaient habitables. A l'origine, il n'existait que deux rues qui se coupaient perpendiculairement : « la rue de devant » et « la rue de derrière », comme les appelaient les habitants... Lors de l'installation du CSG, et l'installation de la ville au vieux bourg beaucoup d'endroits ont dû être remblayés pour construire la ville. Les trois lacs : le lac Bois Chaudat, le lac Marie-Claire, le lac Bois Diable sont des lacs artificiels : ils sont le résultat des opérations de remblaiement : il a fallu mettre du sable. Encore aujourd'hui beaucoup d'endroits ne sont pas remblayés. Il existe encore des zones marécageuses qui peu à peu sont viabilisés pour



permettre d'étendre la ville qui est de plus en plus habitée.



Kourou avant la construction de la Médiathèque.

Le lac Bois-Chaudat

## VI. Une ville qui continue à se développer

En **1968** le CMCK, l'hôpital a été implanté à Kourou et ne cesse de s'agrandir. Dans les années 90 un grand supermarché fut construit, celui-ci prit la place d'un magasin plus petit. La piscine municipale fut construite en **1989**. Nous avons aussi un stade Bois Chaudat où se déroulent beaucoup d'activités sportives : par exemple, du kayak, des terrains de tennis, un golf et un complexe sportif. Il existe trois collèges : Henri Agarande, Victor Schœlcher puis Omeba Tobo, un lycée : Gaston Monnerville et de nombreuses écoles primaires et maternelles. Nous avons aussi des édifices : la clé ouvrant les portes de la ville, la tour Dreyfus, le totem face à la Médiathèque, la maquette de la fusée. La Médiathèque sera bientôt classée comme monument.

Kourou s'est beaucoup développée depuis l'époque de l'implantation du C.S.G. : de nombreux logements, un I.U.T. en 1998 pour former des jeunes aux métiers du C.S.G. notamment. Actuellement la mairie a beaucoup de projets tel que construire un collège en **2009**, une école privée, une station d'épuration des eaux usées, le projet des fusées russes Soyuz...

## VII. L'histoire des saramaca de Kourou

Entre la mangrove qui longe le fleuve et la ville nouvelle, le village « saramaca » où vivent des descendants des noirs réfugiés du Suriname. Le village saramaca a été implanté dans la ville nouvelle en **1968** lorsque le C.S.G. a proposé du travail. Ils sont arrivés nombreux pensant ne rester que quelques années, le temps d'achever le travail, puis rentrer « au pays », le Suriname. Ces travailleurs se sont finalement implantés à vie avec leurs familles.

Les saramaca ont été choisis par le CSG car ils connaissent bien la forêt et étaient les seuls à pouvoir défricher et préparer les terrains abritant les infrastructures du C.S.G.

Le village est désormais régi par trois autorités :  
Le capitaine du village saramaca est Monsieur Adaïssou N'GWETE qui fut nommé par la mairie et la gendarmerie nationale capitaine en **1981**.

### Trois quartiers pour trois communautés

Dans le village saramaca il y a trois quartiers pour trois capitaines. Chacun des capitaines dirige un quartier. Cependant, la communauté majoritaire et la plus ancienne sont les saramacas :

Le quartier boni est dirigé par le capitaine Apouyou.  
Le quartier djuka est dirigé par le capitaine Afoeya.  
Et le quartier saramaca par le capitaine N'gwete.

Le rôle des capitaines au village est de faire le relais entre la mairie de Kourou et ses administrations françaises et le village, de s'occuper des conflits entre les habitants du village, de rendre la justice. Ils organisent aussi des fêtes traditionnelles et officient par exemple pour écarter le malheur à Kourou chaque année lors d'une cérémonie au bord du fleuve. Après le terrible incendie qui s'est produit au village, les maisons vont être reconstruites et le village saramaca va s'agrandir. Les saramacas n'ont jamais voulu être naturalisés français.

## VIII. L'implantation du CSG

La décision de réaliser un centre spatial à Kourou a été prise en **1964**, par le gouvernement français, mais le centre spatial guyanais est opérationnel depuis **1968**.

La France choisit le site de Kourou le 14 avril **1964** parmi les 14 sites à travers le monde pour installer sa nouvelle base spatiale.

Pourquoi Kourou ? Tout simplement car nous sommes à 5,3 °c de l'équateur et l'absence des cyclones, l'absence de tremblements de terre, les accès maritimes et aériens sont aisés. De plus le profil de la côte guyanaise permet des lancements entre le nord et l'est (- 10 ° à 33 °). Comme le C.S.G. possède toute la portion de littoral comprise entre la côte et la RN1 depuis Kourou jusqu'à Sinnamary, les premiers créoles installés auparavant sur ces terres ont été expropriés et se sont installés sur Kourou ou Sinnamary.

